

BREVET BLANC

SESSION 2018-2019

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

ENSEIGNEMENT MORAL

ET CIVIQUE

Série générale

Durée de l'épreuve : **2 heures 50 points**

**ATTENTION : LA CARTE DANS LA
PARTIE II EST À RENDRE AVEC
VOTRE COPIE.**

L'utilisation du dictionnaire et de la
calculatrice est interdite.

[Attention au soin et à la rédaction des réponses ; vous devez faire un brouillon pour les questions longues signalées par un astérisque *]

EXERCICE 1 : ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS EN HISTOIRE (20 POINTS)

Histoire : La Première Guerre mondiale

A) Document 1 (12 points)

« Mes chers parents

Je suis encore vivant et en bonne santé, pas même blessé, alors que tous mes camarades sont tombés morts ou blessés aux mains des Boches, qui nous ont fait souffrir les mille horreurs, liquides enflammés, gaz asphyxiants, attaques [...].

Ah ! Grand Dieu, ici seulement c'est la guerre. Je suis redescendu de première ligne ce matin. Je ne suis qu'un bloc de boue et j'ai dû racler mes vêtements avec un couteau car je ne pouvais plus me traîner, la boue collant à mes pans de capote après mes jambes [...]. J'ai eu soif, j'ai connu l'horreur de l'attente de la mort sous un tir de barrage inouï.

Je tombe de fatigue, voilà dix nuits que je passe en première ligne. Je vais me coucher, au repos dans un village de l'arrière où cela cogne cependant. J'ai sommeil, je suis plein de poux, je pue la charogne des macchabées. Je vous écrirai dès que je vais pouvoir. »

D'après une lettre de Georges Gallois, 221^e régiment d'infanterie, Verdun, 15 juillet 1916.

- 1) Présentez l'auteur du document. (2 points)
- 2) Comment l'auteur reste-t-il en contact avec l'arrière ? (2 points)
- 3) Quelles sont les armes citées dans le texte ? Quelles sont les plus meurtrières ? (3 points)
- 4) Relevez les difficultés de la vie quotidienne que rencontre l'auteur. (3 points)
- 5) Quel type d'expérience le combattant connaît-il à Verdun ? Justifiez. (2 points)

B) **Document 2 (8 points)** : 31 mai 1917- Fort d'Aubervilliers, Seine Saint-Denis. Des ouvrières peignent des obus de 75 mm dans un atelier de la fabrique. Source : ministère des Armées.



- 1) Décrivez la photographie. (2 points)
- 2) Expliquez la présence de femmes dans cette usine. (2 points)
- 3) Quel lien peut-on établir entre cette photographie et le document 1 ? Justifiez votre réponse et expliquez différentes caractéristiques de la Première Guerre mondiale qui apparaissent à travers ces documents. (4 points)

EXERCICE 2 : MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPERES GEOGRAPHIQUES (20 POINTS)

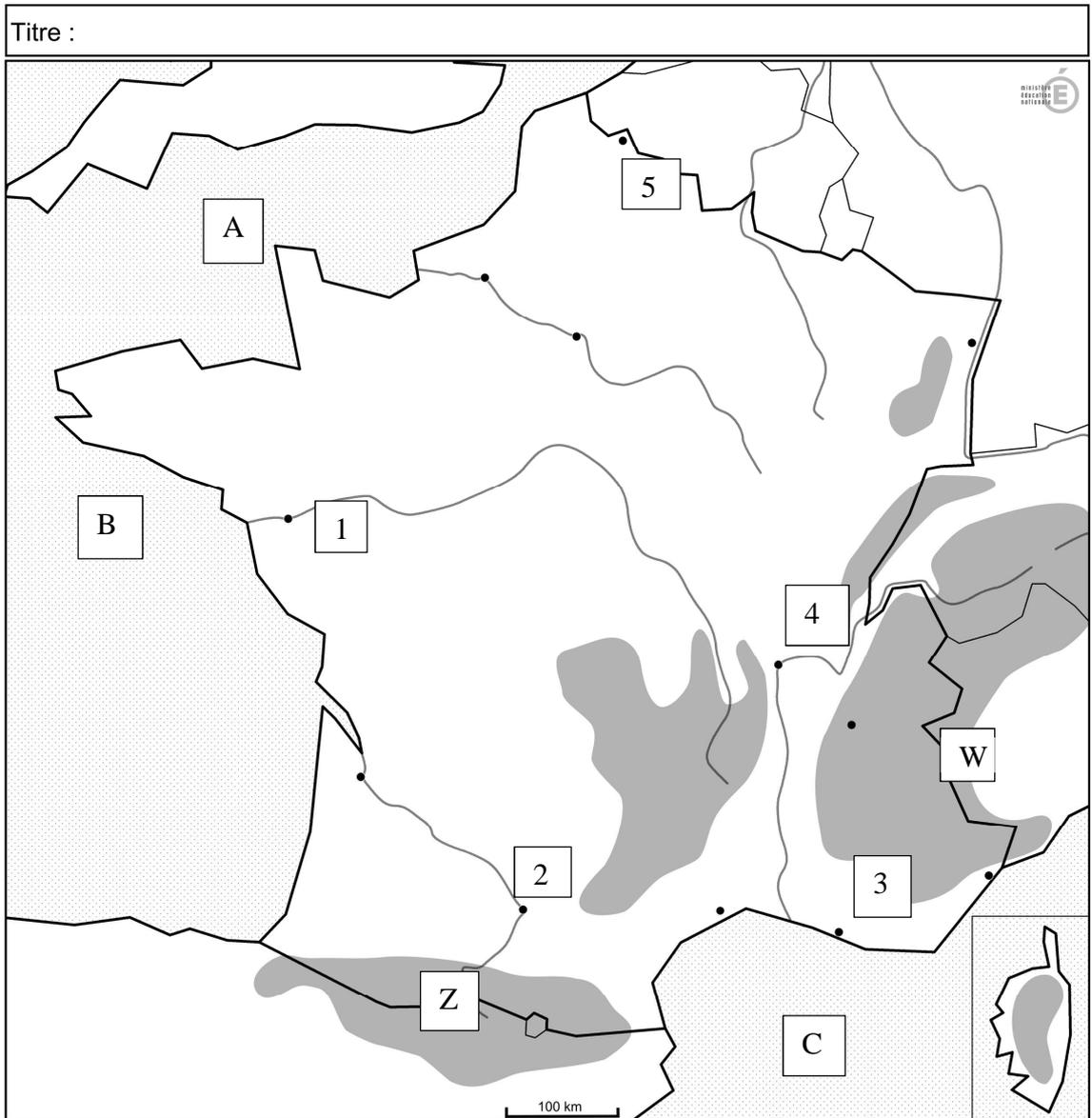
- A) **Rédigez un développement construit** d'environ vingt lignes dans lequel vous expliquerez en vous appuyant sur l'exemple étudié en classe l'évolution des aires urbaines sur le territoire français. (15 points)

[Vous pouvez en introduction proposer une définition d'une aire urbaine]

[Faites un brouillon*]

- B) **Exercice de localisation** (5 points)
- a. Nommez sur la carte les aires urbaines 1, 2, 3, 4, 5.
 - b. Nommez sur la carte les mers et océans A, B, C.
 - c. Nommez sur la carte les chaînes de montagnes repérées par Z et W.

[La carte est à rendre avec votre copie : n'oubliez pas d'inscrire votre numéro de candidat]



ATTENTION : CETTE FEUILLE DOIT ETRE DETACHEE DU SUJET ET REMISE AVEC VOTRE COPIE DOUBLE

EXERCICE 3 : MOBILISER DES COMPETENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 POINTS)

Document 1

1 La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

••• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE •••

3 La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les **protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une **culture commune et partagée**.

8 La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

••• L'ÉCOLE EST LAÏQUE •••

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.



ministère
éducation
nationale

Document 2 : Extraits de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

Article 1

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2

La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1^{er} janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons. [...] »

Questions

- 1) En vous appuyant sur vos connaissances et sur les documents, citez les principes de la République. (2 points)
- 2) Identifiez les documents. Quel principe illustrent-ils ? (2 points)
- 3) Reproduisez le tableau suivant et complétez-le à partir des documents. (2 points)

La loi et la charte permettent (2 éléments)	La loi et la charte interdisent (2 éléments)

- 4) Imaginez que vous participiez à l'accueil d'élèves de CM2 dans votre collège. Un écolier vous demande : « mais quel est ce principe qui est contenu dans ces documents dont tu me parles ? À quoi sert-il ? ». Vous lui expliquez alors l'importance de ce principe et de cette valeur à l'école. (4 points)

[Faites un brouillon*]

[Il est temps de vous relire pour l'orthographe et pour effacer les ratures !]